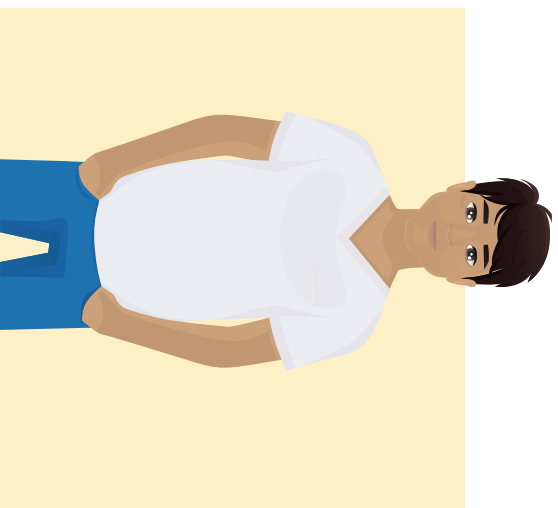


SALAIRES : Le gel de la valeur du point d'indice* a entraîné un recul de notre pouvoir d'achat de 11 % depuis 2010 (20 % depuis les années 2000). La CGT revendique une AUGMENTATION IMMÉDIATE de 300 € pour toutes.

*Qui sert à calculer les salaires (votre indice multiplié par la valeur du point).



**Il existe une réelle
volonté politique
de ne pas considérer
les métiers hospitaliers
à leur juste valeur :
les qualifications,
l'engagement et l'utilité
sociale ne sont pas pris
en compte comme il se
doit.**

De plus en plus de salarié.e.s des transports sanitaires sont des précaires !

Ces dernier.e.s sont de plus en plus malmené.e.s, notamment par une approche comptable de leur activité. Nous affirmons que l'Ambulancier est un maillon incontournable du soin, quelle que soit son affectation.

Les techniques évoluent dans la prise en charge des patient.e.s et on observe le développement de glissements de tâches que les ambulanciers assument au quotidien en plus de leurs missions premières. Ainsi, ils sont les garants incontournables de la prise en charge, de la bonne orientation et des transmissions médicales dans la chaîne des soins des patient.e.s lors de leurs transferts. Ils sont également les référents permanents à bord de l'Unité Mobile Hospitalière. Les Ambulancier.e.s font aussi, parfois, des gestes réservés aux Aides-Soignant.e.s. Gestes non reconnus pour leur profession et donc, pour rappel, complètement illégaux !!!

UNE RÉINGÉNIERIE INSUFFISANTE !!!

Lors du Ségur de la Santé, il a été fait état d'une importante pénurie d'ambulanciers et les difficultés de recrutement sont en augmentation. Ce problème de recrutement est lié au manque de reconnaissance que rencontre la profession.

Il faut noter que sous la pression des syndicats patronaux (employeurs privés) et en accord avec eux, la DGOS a préféré rester sur un diplôme infra-bac en soulignant une double appartenance santé/transport pour continuer à tirer vers le bas la valorisation de notre métier.

EMPLOI : La CGT revendique la création de 100 000 emplois sous statut à l'hôpital, 200 000 dans les Ehpad.

RETRAITÉ : La CGT revendique la retraite à 60 ans pour toutes et tous, avec un départ anticipé à 55 ans à taux plein pour celles et ceux ayant exercé un métier pénible, insalubre ou à risques.

Le seul but de cette réingénierie est de contenir le DEA vers une passerelle prioritaire : le métier d'aides-soignant.e.s dans le but de pouvoir développer une polyvalence professionnelle et ainsi pallier le manque croissant des AS dans les établissements de santé.

La CGT avait pourtant fait tout au long des rencontres des propositions ambitieuses comme celles d'intégrer un module sur l'accouchement inopiné, le *damage control*, les attaques bactériologiques, etc.

Au final, le nouveau DEA aura une durée approximative totale de 870 heures contre 770 heures avant. Soit environ 3 semaines supplémentaires de formation seulement (sachant que le stage découverte est passé de 140 heures à 70 heures). C'est donc avec cet argument que la DGOS a refusé toutes propositions d'accéder à une catégorie B.

AMBULANCIER.E



POUR LES AMBULANCIERS HOSPITALIERS, LA CGT EXIGE TOUJOURS :

- Sortir de la filière technique et ouvrière (pourtant annoncé par le gouvernement depuis des mois !) pour la filière soins
- Obtenir la reconnaissance de la pénibilité du métier avec la catégorie active
- Supprimer le terme conducteur dans la nomenclature métier
- Suppression des ratios promu/ promouvable pour garantir une évolution des carrières à l'ensemble des agents
- Revaloriser significativement les grilles indiciaires en intégrant une vraie catégorie B
- Titulariser l'ensemble des agents contractuels déjà en postes
- Une refonte totale de la formation en adéquation avec la réalité du terrain

**Décembre 2022,
VOTEZ POUR DES
CANDIDAT.E-S CGT !**

En décembre 2022, vous aurez la possibilité de vous exprimer. Soutenez massivement la CGT afin qu'elle puisse faire entendre nos voix.

Nos luttes doivent se poursuivre car les atteintes à nos valeurs sont quotidiennes. **VOTRE VOIX EST PRÉPONDERANTE pour changer les choses !**

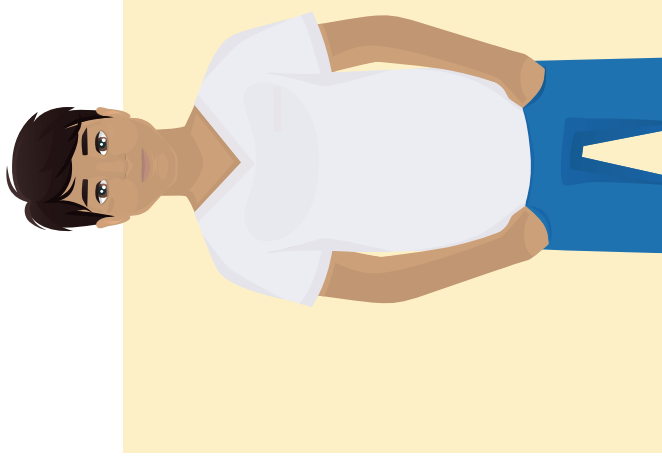


www.sante.cgt.fr



Facebook :
CGT Santé Action Sociale

Adhérer à la CGT,
flashez le QR code



Elections
professionnelles
dans la fonction
publique
hospitalière

AMBULANCIER.E

Décembre 2022, je vote CGT !

Ces dernières années, avec la politique dévastatrice à l'égard de l'hôpital public, les Ambulanciers Hospitaliers sont toujours en attente de reconnaissance de leur métier. Après une réingénierie bien en deçà des attentes et des besoins des professionnel.le.s, les Ambulancier.e.s subissent toujours une non-reconnaissance institutionnelle de leur profession, malgré un référentiel métier très riche.

